

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 11 mai 2022

AUX ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET AUX ORDRES PROFESSIONNELS CONCERNÉS PAR L'ALIMENTATION DES NOURRISSONS

Mesdames,
Messieurs,

Depuis peu, nous assistons à des problèmes importants d'approvisionnement de formules nutritives destinées aux bébés atteints d'allergie ou d'intolérance aux protéines bovines, particulièrement Alimentum^{MC} (Abbott) et Nutramigen^{MC} (Mead Johnson). Des difficultés de production du fabricant Abbott réduisent de manière significative l'approvisionnement disponible sur le marché, tant au Canada qu'aux États-Unis. Il s'agit d'un problème nord-américain.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) travaille en étroite collaboration avec les principaux fabricants et grossistes ainsi qu'avec l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) dans le but de mettre en œuvre des solutions visant à réduire le plus possible les conséquences de ces problèmes d'approvisionnement. Notons que la situation actuelle en matière d'approvisionnement risque de se poursuivre durant encore quelques mois.

Voici les principales informations à retenir :

- Les produits Alimentum^{MC} et Nutramigen^{MC} sont déjà en situation de rupture dans de nombreuses pharmacies et chez certains grossistes. Ainsi, il importe que les professionnels de la santé s'assurent d'un usage optimal des produits en fonction des besoins essentiels et en tenant compte des autres options sur le marché.
- Afin de faciliter la prise de décision par les professionnels de la santé, un algorithme a été élaboré par le MSSS avec la collaboration des nutritionnistes des centres hospitaliers universitaires pédiatriques, de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec et de l'Association des pédiatres du Québec. Cet algorithme permettra de guider les professionnels de la santé dans le choix des produits à privilégier lorsque le produit qui constituerait habituellement le premier choix est indisponible, et ce, en fonction des besoins propres à chaque enfant.

... 2

- L'objectif premier de l'algorithme est de faire en sorte de limiter le recours aux produits spécialisés aux seuls bébés pour qui cela apparaît essentiel et de recourir à des produits moins spécialisés lorsque la situation du bébé le permet. Il apparaît d'ailleurs que le recours aux formules nutritives visées (Alimentum^{MC} et Nutramigen^{MC}) est beaucoup plus répandu au Québec que dans le reste du Canada.
- Les fabricants Mead Johnson et Abbott nous indiquent être en démarche pour accroître leur approvisionnement du marché québécois en important des versions habituellement destinées au marché américain. Ces approvisionnements additionnels risquent toutefois d'être limités et de ne pas être disponibles avant la mi-juin.
- Il est envisagé que la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) puisse couvrir temporairement ces versions américaines ainsi que les produits de substitution prévus à l'algorithme, à certaines conditions, pour les enfants qui utilisaient déjà Alimentum^{MC} et Nutramigen^{MC}. Ces modalités de couverture seront communiquées ultérieurement par la RAMQ. Notons que les assureurs privés devront également couvrir temporairement les produits de substitution.
- Pour les patients qui n'utilisent pas encore Alimentum^{MC} ou Nutramigen^{MC}, l'émission d'une ordonnance pour ces produits ne devrait être considérée qu'en dernier recours.
- Considérant l'effet en cascade que pourraient engendrer les ruptures d'approvisionnement sur les autres produits, et pour éviter que des gens fassent des réserves inappropriées, le MSSS a demandé ce lundi à l'AQPP de recommander à ses membres :
 - De limiter les achats de préparations par la clientèle à un format par vente ou par service.
 - De faire en sorte que les stocks résiduels d'Alimentum^{MC} et de Nutramigen^{MC} ne soient plus en accès direct pour le public. Ces stocks doivent être réservés aux enfants pour qui ils sont essentiels.
 - D'éviter, à moins d'une absolue nécessité, de transférer les enfants qui consomment actuellement Alimentum^{MC} et Nutramigen^{MC} vers des produits plus spécialisés comme PurAmino^{MC} et Neocate^{MC}.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 1

N/Réf. : 22-PF-00295